

## 4 Économie

### Lutte contre la vie chère

# De nouvelles mesures pour soulager le panier de la ménagère

FA.

Libreville/Gabon

**LES** responsables des différentes administrations intervenant dans la chaîne des prix se sont retrouvés dernièrement, autour du ministre délégué à l'Economie en charge de la Prospective, Pascal Houangni Ambouroué. Le but de cette rencontre était de comprendre pourquoi les efforts consentis par l'Etat depuis 2012, en

vue de soulager le panier de la ménagère, n'ont aucun impact réel dans la vie du consommateur.

*« Il était question de faire le point sur les dispositions prises par toutes les administrations concernant le problème de la vie chère qui perdure, et les attentes des Gabonais par rapport à la baisse des coûts des produits de première nécessité. En 2016, nous avons concédé une baisse de 4% sur tous les droits de trafic des cargaisons qui entrent au Gabon »,* a indiqué un res-



Photo : JOE montanga

Le ministre délégué à l'Economie en charge de la Prospective, Pascal Houangni Ambouroué.

responsable du Conseil gabonais des chargeurs (CGC). Pour l'Office des ports et

rades du Gabon (Oprag), de nombreuses facilités sont en cours d'élaboration. L'une des plus importantes est la baisse des tarifs des produits de première nécessité. *« Au niveau de l'Oprag, nous avons procédé à 20% de baisse sur le tarif des produits de première nécessité. La deuxième action que nous sommes en train de mener est de voir comment instaurer une tarification à la boîte, et la troisième action vise à ouvrir le marché de livraison des conteneurs, cela de-*

*vrait induire des baisses qui évolueraient entre 15 et 20% »,* a confié Rigobert Ikambouayat Ndéka, directeur général de l'Oprag.

A noter que les prix des produits alimentaires ont baissé de 3,5% en moyenne annuelle en 2012 et 2013, permettant de contenir l'inflation à 0,5%. Mais ces efforts n'impactent pas toujours le panier de la ménagère. Pour sa part, le consommateur dénonce le non-respect des prix plafonnés par l'Etat.